

Tours, le 24 novembre 2023

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE L'ACTION SOCIALE DU 14/11/2023

Lors de ce Conseil Départemental de l'Action Sociale, les points suivants ont été abordés :

1/ **Approbation** des **PV** du **CDAS** du 03 octobre 2023



2/ **La Rentrée des Livres** :

Les livres achetés dans le cadre de l'action « La Rentrée des Livres » ont été distribués courant octobre.
(Pour rappel, cela concerne les enfants qui ont fait en septembre leur rentrée scolaire en classe de CP & 6e)



3/ **Convention BIOLINET** :

La convention a pris fin au 31/10/2023.

Cette année, 58 paniers ont été fournis.

Cependant un solde de 3 192 € restait disponible sur le partenariat signé avec l'entreprise BIOLINET.
Compte-tenu qu'il n'a pas été possible de prolonger cette convention par un avenant, il a été décidé d'utiliser cette somme pour des paniers gourmands qui seront distribués gracieusement dans tous les services du département à l'occasion des fêtes de fin d'année.



4/ **Sortie au cabaret EXTRAVAGANCE** :

Les collègues retraités (ayant fait valoir leur droit à la retraite en 2022), ont été conviés au Cabaret **EXTRAVAGANCE** en octobre.

Tous se sont montrés très enthousiastes !

Une nouvelle sortie sera proposée en 2024, pour les retraités de cette année.



5/ **L'arbre de Noël 2023** :

L'arbre de Noël se déroulera le **mercredi 6 décembre** au Cirque Georget à Luynes.

Les cartes cadeaux ont majoritairement été délivrées en octobre ; les dernières sont en cours de distribution.



6/ Noël au Château de Chenonceau : samedi 2 & dimanche 3 décembre 2023

Cette proposition ayant rencontré un vif succès, il a été décidé de choisir en priorité les nouveaux arrivants, ensuite ceux qui n'ont pas participé à la précédente sortie (au Château de l'Islette) et enfin par ordre d'arrivée du mail d'inscription.



7/ Action Bien-être :

L'actuelle convention arrive à terme le 31/01/2024.

Compte-tenu des retours très positifs que nous avons sur cette action, il a été décidé de renouveler la convention avec la même prestataire.



9/ Fonds d'innovation locale (FIL) : Achat de BOKASHI (composteur d'intérieur)

Afin de donner satisfaction aux 118 demandes déposées auprès de l'action sociale du département, la société ECOVI a été retenue pour une facture totale de 6 018 €.

Cependant, le budget alloué à notre département était de 5 000 €.

Le département de l'Eure et Loire, qui n'avait pas utilisé la totalité de son budget FIL, accepte que leur solde de 700 € abonde le FIL du 37.

Nous remercions nos collègues du 28 !

Le reliquat de 318 € sera financé sur le CAL 2023.



Pour information, Véronique Fontaine, nous informe que des problèmes de personnel au sein de l'Action Sociale entraînent actuellement un délai de traitement des dossiers ALPAF plus important.



Vos représentantes au CDAS :

Élodie LESAGE – Nathalie NIBAUDEAU (titulaires)

Laurence PEZIERE – Véronique LAROA (suppléantes)